

Le Seigneur est ma Lumière

“ Jésus est la Lumière des hommes et nous marchons vers Lui. Il a donné à l’Eglise la mission d’être le chemin vers Dieu des hommes et des femmes de ce monde tout au long de leur vie. Même au-delà de la mort, l’Eglise est le lieu où les familles restent unies sur cette route. Elle est le lien entre tous les hommes, un lien entre les enfants du Père.

Pour mener à bien le ministère de Jésus-Christ, l’Eglise parle, elle proclame la vérité de l’Evangile, elle prend soin des plus pauvres, elle prie pour tous les hommes et célèbre les sacrements du salut. Il s’agit pour elle d’accueillir l’humanité entière dans le Royaume de Dieu. Ce ministère est, bien sûr, celui des évêques et des prêtres, mais c’est aussi celui de tous les fidèles.

Léguer à l’Eglise des biens est une belle façon de rendre grâce à Dieu pour tous ses bienfaits. C’est aussi aider la communauté des croyants à poursuivre sa mission, à faire vivre ses prêtres et à proposer à tous des conditions matérielles favorables à l’annonce de l’Evangile.

Par ce message, je voudrais remercier et encourager celles et ceux qui font ce beau geste de laisser à la grande famille de Dieu un héritage. Faisant le bien au-delà du grand passage, ils permettent au Règne de Dieu de s’étendre et à tant d’hommes et de femmes de trouver le Salut et la Paix.

Notre secours est dans le Nom du Seigneur ” qui a fait le ciel et la terre !

+ David Macaire
Archevêque de Saint-Pierre et Fort-de-France



Aujourd’hui,

vous montrez votre attachement et votre soutien à l’Eglise catholique en lui consacrant du temps, en contribuant au Denier de l’Eglise ou en versant des dons.

Avec vous, l’Eglise s’est engagée résolument dans le troisième millénaire. Avec confiance et détermination, elle doit transmettre les trésors de la Foi chrétienne aux nouvelles générations.

Par votre testament, vous transmettez votre foi en la mission de l’Eglise.

Vous témoignez de votre responsabilité de chrétien dans sa vie matérielle.

Demain,

vos proches, et les générations qui vous suivent, auront besoin d’une Eglise vivante et engagée. A vous, en tant que chrétien, de lui en donner les moyens.

Grâce à votre legs, même modeste, c’est l’avenir de l’Eglise catholique que vous contribuez à assurer.

Les legs, donations et assurances-vie à l’Eglise sont exonérés de tout droit de succession.

Pour en parler,

vous pouvez contacter :

- le curé de votre paroisse
- le service legs et donations : Michel Pouch
06 96 310 333 - michel.pouch@wanadoo.fr
- votre notaire

LÉGUEZ à l’Eglise catholique



ediprim 0696 50 28 28 IMPRIMERIE

L’espérance en héritage

Grâce à vos legs ou assurances-vie, l'Église catholique peut... et pourra :



FORMER
des séminaristes
qui deviendront
les prêtres
de demain



ASSUMER
l'entretien et
la construction
des églises,
repères majeurs
pour tout catholique



PARTAGER
avec les autres



EVANGELISER
dans un monde
en quête
de repères



FINANCER
la vie quotidienne
des prêtres jusque
dans les maisons
de retraite

DEMANDE D'INFORMATIONS

sans engagement de votre part

oui, je souhaite recevoir en toute confidentialité votre brochure pour m'informer sur les possibilités de legs, donations et assurances-vie à l'Association Diocésaine.

oui, je souhaite être contacté pour un rendez-vous au Service des legs et donations ou à mon domicile.

Mes coordonnées Mme Melle M.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Téléphone _____

E-mail _____

Paroisse (facultatif) _____

POUR L'ARCHEVÊCHÉ DE MARTINIQUE

ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE MARTINIQUE

Service legs et donations

Archevêché de Fort-de-France
5-7, rue du Révérend Père Pinchon
BP 586 - 97207 FORT DE FRANCE CEDEX

Téléphone : 06 96 310 333

E-mail : michel.pouch@wanadoo.fr